



RÈGLEMENT 2023 CHALLENGE ENTREPRISES DU TRAIL DES TRANCHÉES®

Ce règlement s'impose à tous les participants inscrits au Challenge Entreprises du Trail Des Tranchées®.

Pour participer à ce challenge, chaque participant a accepté, lors de son inscription en ligne, le règlement de l'événement « Trail des Tranchées® » et participera sous les mêmes conditions que les autres compétiteurs.

Article 1. Qui peut participer à ce challenge ?

Les entreprises

Les entreprises du secteur privé, du secteur public, services de l'Etat (Armée, Gendarmerie, Police, Pompiers...), les associations et les clubs sportifs peuvent participer à ce Challenge.

Article 2. Composition d'une équipe

6 participants / Equipe*

Chaque entreprise inscrite devra former une équipe par ses propres moyens. Une équipe est constituée de la manière suivante :

- 3 participants sur le circuit « Baïonnette - 15 km »
- 2 participants sur le circuit « Poilu - 32 km »
- 1 participant sur le circuit « Vaillant - 55 km »

NB : Il ne sera pas possible de modifier le nombre de participants par distance.

**Les équipes peuvent être composées exclusivement d'hommes, exclusivement de femmes ou être mixtes.*

Modalités Particulières

Si l'entreprise n'arrive pas à constituer une équipe de 6 participants, selon les critères ci-dessus, elle ne fera pas partie du classement « Challenge entreprises » et donc ne participera pas au podium « Challenge entreprises ».

Article 3. Inscriptions

Pour inscrire votre entreprise, il suffit de cliquer sur l'onglet « Challenge entreprises » et d'aller dans le sous-menu « Inscription au Challenge Entreprises » du site www.traildestranchees.com et de suivre les instructions indiquées sur celle-ci.

A savoir que chaque « Capitaine » (participant désigné comme étant le responsable de l'équipe) devra créer son « Espace entreprise » en :

1. Remplissant le formulaire de participation au Challenge en choisissant l'un des trois packs proposés
2. Réglant les frais d'inscription

Après quoi, le « Capitaine » recevra par email un code d'accès unique dans les 72h.

Une fois ce code d'accès reçu, il pourra être délivré à chaque participant par le « Capitaine », pour que chaque membre de l'équipe puisse remplir ses informations personnelles (par dossard) comme pour une inscription classique ou le « Capitaine » pourra se charger des inscriptions de chaque membre de son équipe.

Article 4. Composition des packs et tarifs

| PACK "Découverte" | PACK "Sérénité" | PACK "Premium" |
|--|--|---|
| 400 €* Limité à 15 équipes Inscription jusqu'au 12/03/2023 | 600 €* Limité à 10 équipes Inscription jusqu'au 31/01/2023 | 1000 €* Limité à 5 équipes Inscription jusqu'au 16/12/2022 |
| <p align="center">Votre inscription comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 dossards (3 x 15 km + 2 x 32 km + 1 x 55 km) • 6 T-shirts 2023 • Goodies collector "spécial challenge 2023" : 6 tote-bags + 6 ecocups collector + 6 gourdes collector + 6 Médailles TDT aux finishers du challenge • Goodies Challenge : 6 porte-dossards (édition 2018) • 1 espace dédié pour le retrait des dossards | | |
| <p>WEB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur la page « Les Challengers » sur www.traildestranchees.com <p>RÉSEAUX SOCIAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur 1 publication "générale" des entreprises participantes sur Facebook <p>PRESSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur le dossier de presse de l'événement | <p>WEB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur la page « Les Challengers » sur www.traildestranchees.com <p>RÉSEAUX SOCIAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur 1 publication "générale" des entreprises participantes sur Facebook <p>PRESSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur le dossier de presse de l'événement | <p>WEB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur la page « Les Challengers » sur www.traildestranchees.com <p>RÉSEAUX SOCIAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur 1 publication "générale" des entreprises participantes sur Facebook <p>PRESSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur le dossier de presse de l'événement |
| | <p>WEB +</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur la page « PARTENAIRES » sur www.traildestranchees.com <p>PRINT +</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo sur les bâches sponsors (arrivée) • Logo sur affiche abribus | <p>WEB +</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo de l'Entreprise sur la page «PARTENAIRES » sur www.traildestranchees.com <p>PRINT +</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo sur les bâches sponsors (arrivée) • Logo sur affiche abribus <p>WEB ++</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo dans le "footer" du site internet • 1 annonce Facebook dédiée: <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation de l'entreprise ○ 2 photos de l'entreprise ○ Noms des participants <p>PRINT ++</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logo sur t-shirt trail • Logo sur le fond de la remise des prix <p>STAND ++</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 stand entre 10 et 30m2 selon disponibilités |

* tarif unique même si l'équipe n'est pas complète.

Article 5. Retrait des dossards

Un espace dédié au « Challenge entreprises » sera créé exclusivement pour l'occasion au retrait des dossards.

Seul le « Capitaine » d'équipe pourra retirer les dossards et goodies de son équipe.

IMPORTANT :

Aucun dossard ne sera délivré lors du retrait des dossards si le dossier en ligne est incomplet après le 12/03/2023 (absence d'un document médical valide).

Aucun document médical ne sera accepté lors du retrait des dossards.

Article 6. Classement et podium

Les 3 meilleures entreprises seront récompensées sur le podium.

Pour cela l'organisateur cumulera les 6 temps de chaque membre de l'équipe et effectuera un classement avec les autres équipes en lice.

Les équipes de moins de 6 personnes ne feront pas partie du classement « Challenge entreprises » et ne participeront donc pas au podium « Challenge entreprises ».

Chaque participant participera au classement individuel de sa course de référence.

La remise des trophées du « Challenge entreprise » s'effectuera sur la scène à l'intérieur de la salle VANNIER (plateau TV) selon le programme suivant :

Remise du « Challenge entreprises » : Entre 14h30 et 17h*

** Selon l'arrivée des compétiteurs du « Challenge entreprises »*